

Tarification applicable aux paiements par cartes et de retraits par carte au distributeur automatique de billets (DAB) en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) : exemples

Les exemples ci-dessous sont donnés à titre indicatif car les taux varient quotidiennement.

Tous les taux mentionnés ci-dessous sont en date du 17 juillet 2020.

Exemple en Zlotys Polonais sur la base des cours de change du 17/07/2020

	Cas d'un paiement par carte en Zlotys Polonais	Cas d'un retrait par carte au DAB en Zlotys Polonais
Montant de l'opération en Zlotys		350 PLN
Cours de change BCE (1)		1€ = 4,4827 PLN soit 1 PLN = 0,2230€
Montant de l'opération en euro : conversion au cours de change BCE		78,07€ = 350PLN/4,4827
Frais de conversion monétaire	Cours de change Visa ou Mastercard (2) Taux de change Visa ou Mastercard appliqué (3) Montant des frais de conversion monétaire Visa ou Mastercard appliqués en euro	1€ = 4,4867 PLN soit 1PLN = 0,2234€ 0,18% = [(0,2234 - 0,2230)/0,2230] 0,14€ = Montant de l'opération en euro*taux de change Visa ou Mastercard = 78,07€*0,18%
Frais d'opération	Frais fixes facturés par la Caisse régionale* Frais variables facturés par la Caisse régionale*	0,50€ 2,30%
	Frais de conversion monétaire + frais d'opération = total des frais appliqués en euros à l'opération de paiement ou de retrait en PLN par carte	2,44€ = montant de change Visa ou Mastercard appliqué en euro + frais fixes Crédit Agricole + frais variables Crédit Agricole appliqués au montant de l'opération en euro, soit 78,68€ = 0,14+0,50+(2,30%*78,07) 5,21€ = montant de change Visa ou Mastercard appliqué en euro + frais fixes Crédit Agricole + frais variables Crédit Agricole appliqués au montant de l'opération en euro, soit 78,68€ = 0,14+3,20+(2,40%*78,07)

***Tarification applicable hors carte Mastercard Mozaïc de paiement avec ou sans contrôle du solde, offre Eko et offre Globe Trotter.**

La tarification d'un paiement par carte ou d'un retrait par carte en devise dans un pays de l'EEE correspond aux frais de conversion monétaire appliqués par Mastercard ou Visa + les frais d'opération facturés par la Caisse régionale de Crédit Agricole (frais fixes + frais proportionnels au montant de l'opération en euro).

- 1) Cours de change BCE au 17/07/2020, à retrouver en temps réel sur le site de la BCE (Banque Centrale Européenne) : https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-pln.en.html
- 2) Cours de change Visa ou MasterCard au 17/07/2020, calculé par les convertisseurs Visa ou Mastercard : <https://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support-conseil/convertisseur-devises.html> <https://usa.visa.com/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html>
- 3) Taux de change Visa ou Mastercard appliqué = [(Cours de change Visa ou Mastercard – cours de change BCE) / cours de change BCE]

Exemple en Lev Bulgare sur la base des cours de change du 17/07/2020

	Cas d'un paiement par carte en Lev Bulgare	Cas d'un retrait par carte au DAB en Lev Bulgare	
Montant de l'opération en Lev Bulgare	200 BGN		
Cours de change BCE (1)	1€ = 1,9558 BGN soit 1 BGN = 0,5112€		
Montant de l'opération en euro : conversion au cours BCE	102,25 € = 200 BGN/1,9558		
Frais de conversion monétaire	Cours de change Visa ou Mastercard (2) Taux de change Visa ou Mastercard appliqué (3)	1€ = 1,9558 BGN soit 1 BGN = 0,5112 € 0% = [(0,5112 - 0,5112)/0,5112]	
	Montant des frais de conversion monétaire Visa ou Mastercard appliqués en euro	0,00€ = Montant de l'opération en euro*taux de change Visa ou Mastercard = 102,25 €*0%	
Frais d'opération	Frais fixes facturés par la Caisse régionale* Frais variables facturés par la Caisse régionale*	0,50€ 2,30%	3,20€ 2,40%
	Frais de conversion monétaire + frais d'opération = total des frais appliqués en euros à l'opération de paiement ou de retrait en BGN par carte	2,85€ = montant de change Visa ou Mastercard appliqué en euro + frais fixes Crédit Agricole + frais variables Crédit Agricole appliqués au montant de l'opération en euro, soit 102,26€ = 0% +0,50+(2,30%*102,25)	5,65€ = montant de change Visa ou Mastercard appliqué en euro + frais fixes Crédit Agricole + frais variables Crédit Agricole appliqués au montant de l'opération en euro, soit 102,26€ = 0% +3,20+(2,40%*102,25)

***Tarification applicable hors carte Mastercard Mozaïc de paiement avec ou sans contrôle du solde, offre Eko et offre Globe Trotter.**

La tarification d'un paiement par carte ou d'un retrait par carte en devise dans un pays de l'EEE correspond aux frais de conversion monétaire appliqués par Mastercard ou Visa + les frais d'opération facturés par la Caisse régionale de Crédit Agricole (frais fixes + frais proportionnels au montant de l'opération en euro).

- 1) Cours de change BCE au 17/07/2020, à retrouver en temps réel sur le site de la BCE (Banque Centrale Européenne) : https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-pln.en.html
- 2) Cours de change Visa ou MasterCard au 17/07/2020, calculé par les convertisseurs Visa ou Mastercard : <https://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support-conseil/convertisseur-devises.html> <https://usa.visa.com/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html>
- 3) Taux de change Visa ou Mastercard appliqué = [(Cours de change Visa ou Mastercard – cours de change BCE) / cours de change BCE]

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellier, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828.